

tèrent de former des comités ou conventions, à l'effet de régler la forme particulière de leur gouvernement, conformément à l'idée que l'on se faisait du droit public & de la liberté. Ces conventions étaient composées des citoyens les plus éclairés, & l'on ne pouvait attendre d'eux que des réglemens capables d'assurer à jamais l'indépendance & la prospérité de l'Amérique. Ils s'assemblèrent régulièrement dans les provinces respectives; leur travail s'avancait rapidement. On ne négligeait rien pour consolider la liberté publique, & écarter l'effet des projets & des négociations artificieuses de la cour d'Angleterre. Ces momens n'étaient pas favorables à la promulgation des pleins pouvoirs des frères Howe, & des promesses ou des menaces du monarque Britannique.

FIN du VI.^e Livre, & du Tome I.^{er}